

Accès à la Palue : une pétition lancée

Suite à la décision municipale de restreindre l'accès à la plage de la Palue, à Crozon, les opposants aux projets se font entendre. Lundi 28 juin, une pétition contre ces restrictions a vu le jour.

Elodie Chalandre

● En une journée, la pétition contre les restrictions d'accès et de stationnement aux abords de la plage de la Palue a récolté 900 signatures. Elle a été initiée par le collectif des usagers des plages de la presqu'île. « L'arrêté municipal est scandaleux. Le maire nous annonce cela à quelques jours du début de la saison », témoigne l'un des porte-parole, Thierry Belbeoc'h.

Ce champion de windsurf, ainsi que le collectif « constitué d'usagers, et pas seulement de surfers », déplore cette entrave à accéder à la plage. Les signataires souhaitent que l'arrêté soit levé, et le préfet averti. « Nous avons lancé cette pétition, tout simplement car

nous voulions nous faire entendre ».

Cet arrêté aurait, selon Thierry Belbeoc'h, été pris sans qu'il n'y ait de

—

« C'est très bien que les moniteurs de surf soient autorisés à passer la barrière qui va être installée. Mais comment vont-ils faire ? Ils ne vont pas laisser les enfants seuls, en bas, avec le matériel et remonter se garer »

concertation avec la municipalité. « C'est très bien que les moniteurs de surf soient autorisés à passer la barrière qui va être installée. Mais comment vont-ils faire ? Ils ne vont pas laisser les enfants seuls, en bas, avec le matériel et remonter se garer ».

Pour la sécurité de tous

Selon un riverain du village de la Palue, « il était grand temps d'agir ». « Ce n'est vraiment pas un problème qui nous oppose aux surfers, c'est un sujet qui concerne tout le monde », explique-t-il. « L'été, la route est totalement

engorgée. En termes de sécurité, cela pose problème car la route étant embouteillée, les véhicules d'urgences ne peuvent pas passer », raconte l'habitant. Il se souvient d'un jour où la situation était particulièrement tendue. « Comme les véhicules n'ont pas la place pour se croiser, la situation devient vite tendue. J'ai déjà vu des personnes en venir aux mains ».

Il conclut : « nous n'avons aucune volonté de privatiser les lieux, contrairement à ce que j'ai pu entendre, nous voulons juste pouvoir circuler en sécurité ». Des dires confirmés par le maire de Crozon, Patrick Berthelot, qui dit vouloir travailler dans l'intérêt général.

« J'entends ce qu'il se passe, chacun s'exprime à sa manière », réagit l'édile, suite à la mise en ligne de la pétition contre son arrêté. « Je ne veux pas la guerre, mais trouver des solutions afin de préserver le territoire et conserver la sécurité ».

Une mesure test... seulement pour deux mois

Le but du projet est de faire face à l'engouement estival du secteur. C'est un projet « test », prévu pour durer deux mois, en juillet et août. En fin de saison, un bilan sera organisé avec les acteurs locaux, afin de tirer un bilan de l'expérience. « Nous verrons ainsi s'il faut bouger les curseurs, améliorer certains points, ou si cela a fonctionné. »